

Observatoire du déploiement des réseaux mobiles

Au 1^{er} avril, près de 56 000 sites 4G et 23 000 sites 5G autorisés en France par l'ANFR

Maisons-Alfort, le 6 avril 2021 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) actualise son observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles ainsi que Cartoradio.fr, plateforme cartographique qui répertorie l'ensemble des sites radioélectriques autorisés sur le territoire français.

Au 1^{er} avril, l'ANFR a autorisé au total 56 864 sites de réseaux mobiles, toutes générations confondues.

22 857 sites 5G ont été autorisés par l'ANFR en métropole, dont 12 213 sont déclarés techniquement opérationnels¹ par les opérateurs de téléphonie mobile. La quasi-totalité de ces implantations 5G ont été autorisées sur des sites existants, déjà utilisés par les technologies 2G, 3G ou 4G. Seuls 2 sites n'hébergent que de la 5G.

Sur le mois de mars, **les sites 5G autorisés ont donc augmenté de 5,3 %.**

Selon les déclarations des opérateurs, **53,4 % des sites autorisés sont techniquement opérationnels.**

En France, **trois bandes de fréquences** permettent actuellement de fournir **un service 5G** :

- 15 985 sites 5G sont autorisés dans la **bande 700 MHz** (Free Mobile), dont 8 084 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 6 981 sites 5G sont autorisés dans la **bande 2 100 MHz** (Bouygues Telecom, Orange et SFR), dont 3 483 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 6 679 sites 5G sont autorisés dans la nouvelle **bande 3,5 GHz** (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR), dont 2 731 sont déclarés techniquement opérationnels.

Certains des sites autorisés sont mutualisés : la somme des sites autorisés par bande de fréquences est plus élevée que le total des supports autorisés.

En outre, **53 033 sites 4G ont été autorisés en métropole au 1^{er} avril, dont 48 466 sont en service.** Ces chiffres se rapprochent de ceux constatés pour le réseau 3G : 53 328 sites autorisés et 49 062 en service.

Les autorisations et les mises en service de sites 4G ont poursuivi leur progression sur le mois de mars :

- les demandes d'autorisation se sont accrues de **0,4 %** ;
- les mises en service des sites 4G ont augmenté de **0,9 %**.

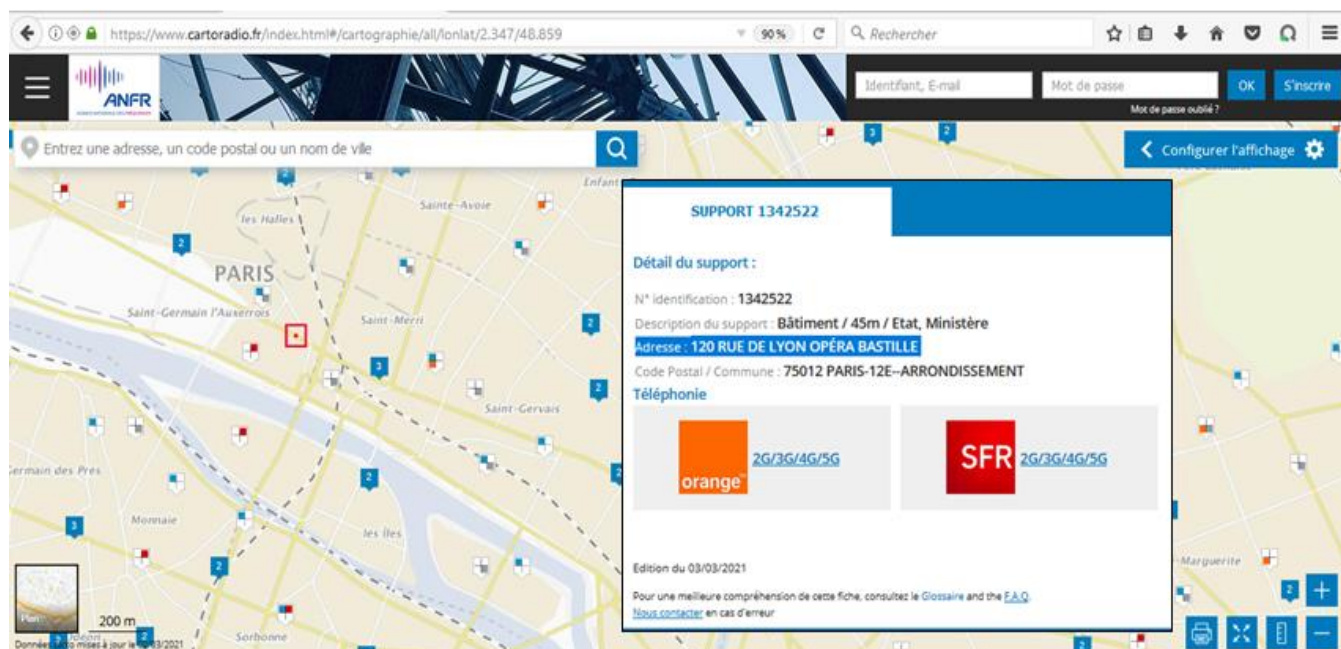
Le bilan des sites 4G mis en service en métropole s'établit comme suit :

- Orange (25 736 sites, + 253 en mars 2021) ;
- SFR (21 820 sites, + 199 sur la même période) ;
- Bouygues Telecom (21 413 sites, + 219 sur la même période) ;
- Free Mobile (19 512 sites, + 281 sur la même période).

Outre-Mer, les 5 premiers sites 5G ont été autorisés au cours du mois de mars, en Guyane, dans la bande 2 100 MHz.

Par ailleurs, 2 879 sites sont autorisés pour la 4G, dont 2 715 en service.

Pour voir avec précision, dans un territoire donné, la situation du déploiement des réseaux mobiles, le site Cartoradio.fr permet de zoomer sur une zone de votre choix et de voir quels sont les sites autorisés par l'ANFR, et pour quel opérateur :



www.cartoradio.fr

Les données de l'observatoire sont également publiées en Open Data sur data.anfr.fr et data.gouv.fr

¹ Précision sur les sites 5G :

- Sites autorisés : sites ayant reçu l'accord d'implantation de l'ANFR et donc autorisés à émettre.
- Sites techniquement opérationnels : sites émettant des ondes radio. Ils peuvent ne pas encore être commercialement ouverts.
- Sites commercialement ouverts : sites offrant un accès aux abonnés mobiles. Le suivi des sites commercialement ouverts est effectué par l'Arcep dans son observatoire de la 5G.

Pour en savoir plus :

- [L'observatoire complet du déploiement des réseaux mobiles](#)
- [Les différentes bandes de fréquences de la 5G et leurs propriétés](#)
- [Le mini-site d'information de l'ANFR sur la 5G : 5g.anfr.fr](#)
- [Le tutoriel Cartoradio](#)

Contact presse ANFR : presse@anfr.fr – 06 80 59 00 51